

La lettre municipale

Saint Michel de Chabrillanoux



Janvier 2017 - N°86

Mairie:

mardi, jeudi, samedi de 9h00 à 12h00

tel: 04-75-66-24-84

mairie-stmic-chab@orange.fr

Fax: 04-75-66-25-90

Camping:

tel: 06-38-89-10-13

Bibliothèque:

jeudi de 16h30 à 18h00

samedi de 10h00 à 12h00

biblianous@gmail.com

Agence postale:

lundi de 9h30 à 11h30

mardi, mercredi, jeudi, vendredi

de 9h00 à 12h00

Fermé le samedi

Déchetterie:

St Sauveur:

mardi, mer, jeudi de 13h30 à 17h00

samedi de 9h00 à 12h00

(du 1/06 au 30/09 de 9h00 à 15h00)

Vernoux:

du lundi au samedi de 8h00 à 12h00

En ce début d'année, que l'on aborde avec optimisme, je souhaitais vous faire part de cette citation de Vaclav Havel, ancien président et écrivain tchécoslovaque: « L'espoir ce n'est pas de croire que tout ira bien mais de croire que les choses auront un sens ». En effet, croire que tout ira bien, pour tous, chaque jour, est hélas un vœu pieux mais donner un sens à ce que l'on vit, à ce que l'on porte est réalisable pasr nous tous.

Cette année, je me suis rendue compte que la caractéristique de la vie dans nos villages, c'était la proximité et qu'un village était comme une famille. Un village, c'est fait de divers cris, de pleurs, de fous rires, de joies et de peines. Un village c'est comme une famille, chacun de ses membres est là pour l'autre, il l'encourage, le soutient, le calme et parfois l'énerve aussi. L'année 2016 qui vient de s'écouler a été pour notre village faite de joies diverses et variées, de partages, de rencontres, mais aussi de désaccords, de colères, et malheureusement de tristesse. C'est ce qui fait la richesse de la vie dans nos petites communes, mais aussi parfois sa difficulté, car la proximité peut-être rassurante ou source d'énergie, mais occasionne aussi parfois ragots, médisances et méchanceté. Alors peut-être pourrait-on se poser cette question avant d'agir ou de parler : « Mon acte, ma parole a-t-elle un sens? ». Je pense que ça résoudrait beaucoup de petits conflits et éviterait des désaccords inutiles.

Les projets ne se réalisent pas forcément de manière aisée dans tous les domaines. Il faut savoir dialoguer, écouter, revenir sur son propre travail. C'est pour moi tout cela le sens de l'engagement : essayer d'œuvrer pour le bien commun en continuant à s'interroger. Je n'ai pas - et personne n'a je crois - la science infuse. Les idées, les projets émergent et se travaillent dans la discussion, la concertation, même s'il faut parfois avoir le courage de faire des choix. Car être élu, c'est parfois aussi faire preuve de courage : courage de dire non, de maintenir ses positions. Courage de regarder la réalité en face, de voir ce qui fonctionne ou ce qui fonctionne moins bien, même si « on a toujours fait comme ça ». C'est oser aller à l'encontre d'habitudes, même si ce n'est pas toujours populaire. C'est ne pas tenir compte de la critique et de la médisance quand on pense que nos choix ont un sens.

2017 voit également, depuis le 1er janvier, l'augmentation du périmètre de la CAPCA, issue de la fusion avec le Pays de Vernoux ... Nous sommes tous en ordre de marche dans cette nouvelle intercommunalité qui compte désormais 42 communes. Une intercommunalité où le défi de demain est d'écrire ensemble, main dans la main, un nouveau projet de territoire, alliant ceux des intercommunalités fusionnées, entremêlant la ville, la campagne et la montagne, alliant des richesses et positivant des contraintes. Qu'on le veuille ou non, l'intercommunalité prend le pas sur les communes. Les compétences transférées sont de plus en plus nombreuses; les réunions et commissions se multiplient et on a du mal à imaginer le temps que doit désormais y consacrer un maire. Car là aussi, il est important de se tenir informé au quotidien et d'œuvrer dans le sens où l'on souhaite avancer.

Dans ce numéro, vous trouverez donc les actualités de la CAPCA, nos réalisations du 2ème semestre 2016, des infos sur la vie de la commune, et bien sûr, l'avancée du travail sur le nouveau mode de gestion du camping. Je vous souhaite donc bonne lecture, et au nom de toute l'équipe municipale, une très belle année 2017 riche de joies, de bonheur, de santé,...et de sens!

Le Maire,
Estelle ALONZO

Dans ce numéro:

- * De nouvelles élections à la CAPCA
- * Les demandes d'urbanisme
- * Rénovation des bâtiments communaux
- * Nouveau mode de gestion du camping



Laëtitia SERRE réélue Présidente de la CAPCA.....

La première réunion du nouveau Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, issu de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux (CCPV) et de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) s'est déroulée mercredi 14 décembre 2016 à Pranles.

Cette fusion a nécessité l'élection d'un nouvel exécutif : les 70 Conseillers communautaires représentant les 42 communes membres ont donc procédé à l'élection du Président et des Vice-présidents.

Laëtitia SERRE a été élue Présidente avec 35 voix contre Michel VALLA qui a obtenu 32 voix (3 abstentions). Suivent ensuite:

Didier Teyssier (St Julien en St Alban), premier Vice-président
Yann Vivat (Rompon), deuxième Vice-président
Arlette Allard (Silhac), troisième Vice-présidente
Emmanuelle Riou (la Voulte sur Rhône), quatrième Vice-présidente

Jacques Merchat (St Priest), cinquième Vice-président
Bernadette Fort (Veyras), sixième Vice-présidente
Michel Valla (Privas), septième Vice-président
Hélène Baptiste (les Ollières), huitième Vice-présidente
Gérard Brosse (Dunière), neuvième Vice-président
François Veyreinc (Lyas), dixième Vice-président
Annick Rybus (Ajoux), onzième Vice-présidente
Gilles Quatremère (Flaviac), douzième Vice-président
Alain Sallier (Chalencon), treizième Vice-président
Gilbert Moulin (le Pouzin), quatorzième Vice-président.

Les délégations des Vice-présidents seront précisées au début de l'année 2017.



L'exécutif autour de Laëtitia SERRE

La réorganisation territoriale prévue par la loi et la naissance de la nouvelle Communauté d'Agglomération issue de la fusion seront effectives le 1er janvier 2017.

À propos de la fusion :

Elle intervient dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale et du projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), elle associe, dans un nouvel ensemble territorial, 7 communes qui ont en commun avec les 35 communes de l'ancienne Communauté d'Agglomération une énergie positive et une ambition collective ; il s'agit des communes de Châteauneuf de Vernoux, Gilhac et Bruzac, Saint Apollinaire de Rias, Saint Jean Chambre, Saint Julien le Roux, Silhac et Vernoux en Vivarais. Ce regroupement a été décidé par le Préfet de l'Ardèche avec l'accord majoritaire des 42 conseils municipaux concernés.



Seniors ! Ne restez pas seuls face à la complexité de vos démarches administratives, faites vous aider...

Les formalités administratives deviennent contraignantes et difficiles à gérer pour vous, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Privas Centre Ardèche vous propose un nouveau service gratuit d'assistance administrative à domicile ; ce service vous assiste dans la gestion administrative de votre foyer.

Vous avez 60 ans et plus ?

Soyez accompagnés dans vos démarches auprès des administrations et des autres organismes (APA, retraite, impôts, santé, CAF, etc.), faites valoir vos droits, obtenez vos remboursements, bénéficiez d'un soutien pour le classement de vos documents... Une assistante administrative du CIAS est à votre disposition.

Renseignez-vous auprès du CIAS Privas Centre Ardèche - Service d'assistance administrative
- Tél. : 04 75 20 27 20 (ligne directe) - 04 75 64 07 07 (standard)

Les demandes d'urbanisme

La commune de Saint Michel est dotée d'une Carte Communale. C'est cette carte qui définit des zones C (Constructibles) et des zones N (Naturelles).

En zone C, il est possible de:

- ⇒ construire un ou plusieurs bâtiments sur une unité foncière
- ⇒ de construire une annexe séparée (garage, abri,...)
- ⇒ de restaurer, adapter ou agrandir un bâtiment existant.

En zone N, aucune construction (habitation, annexe séparée) n'est autorisée. Il est par contre possible:

- ⇒ de restaurer un bâtiment existant (l'essentiel des murs porteurs doivent subsister)
- ⇒ de créer un agrandissement dans la continuité du bâtiment existant, à condition que la surface de cet agrandissement soit inférieure à 30% de la surface du bâtiment existant.

Quelque soit le projet de construction, il est obligatoire d'effectuer une demande préalable à déposer en mairie avant le début des travaux. Il existe 3 sortes de permis:

- de construire
- d'aménager
- de démolir

A noter que certains travaux et aménagements doivent simplement être précédés d'une déclaration préalable. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie pour plus d'informations.

L'instruction des autorisations du droit des sols passe à la CAPCA

Considérant la fin, au 1er janvier 2017, de la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des actes d'urbanisme dans les communes dotées d'une Carte Communale, Saint Michel adhère désormais au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) de la CAPCA. Ce service a été créé en 2015 pour répondre aux besoins des communes possédant un Plan d'occupation du Sol (POS) ou d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui étaient soumises à ce même désengagement de l'Etat.

L'adhésion de la collectivité à ce service commun ne modifie en rien la compétence et les obligations du maire en matière d'urbanisme, notamment en ce qui concerne l'accueil de ses administrés, la réception des demandes et la délivrance des arrêtés qui restent de son seul ressort.

Ce service concerne:

- ⇒ Les certificats d'urbanisme
- ⇒ la déclaration préalable des travaux
- ⇒ le permis de construire
- ⇒ le permis d'aménager

Chaque demande d'urbanisme sera facturée à la commune.

Travaux d'habitation

Quelle autorisation demander?



Pour ce bâtiment, le permis de construire est obligatoire. Si la surface est supérieure ou égale à 150 m² il faut avoir recours à un architecte.

S'il s'agit d'un agrandissement entraînant un dépassement des 150 m² pour la surface totale, le recours à un architecte est aussi obligatoire (à compter du 1er mars 2017).

Travaux d'automne.



Les travaux de gestion de l'eau pluviale à Issantouans sont terminés. L'eau est désormais canalisée et emmenée directement dans l'Eyrieux.

L'entreprise de travaux publics de Gérard BRUN et les Goudronneurs Ardéchois ont assuré cette deuxième tranche de travaux .

Coût total de l'opération: 31 346 €,
Dont 6 827 € de subventions (DETR)

Tous les travaux et aménagements sur la commune sont assurés par notre agent communal, Michel BRUN, accompagné, suivant les réalisations, de membres de l'équipe municipale, hommes ou femmes !



Prolongation du mur à l'ancien emplacement des containers à poubelles et rénovation du mur du cimetière.



Reprise du chemin rural de Chaland



Réfection d'un mur de soutènement aux Issarts.



Travaux d'assainissement individuel à l'ancienne école de Boucharnoux avant la vente.

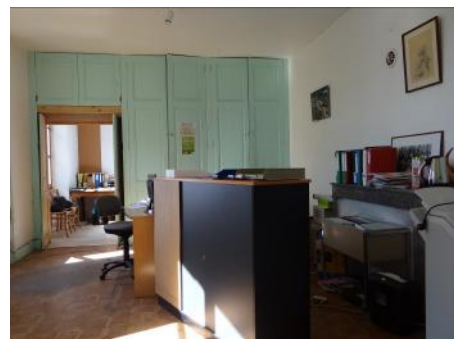
INFOS

Une équipe de l'association d'insertion Tremplin effectuera l'égoutage de la route du Moulinon. Si la météo le permet, elle devrait débuter les travaux fin janvier.

Les locaux de la mairie rénovés



Après les bâtiments scolaires refaits en 2015, ce sont les locaux d'accueil de la mairie qui ont été entièrement rénovés cet été. Electricité, peintures, isolant phonique au sol, parquet et mobilier neuf donnent à nos locaux une nouvelle jeunesse qui s'avérait bien nécessaire. Michel Brun, notre agent communal, et quelques élus ont effectué la totalité des travaux durant le mois de juillet. Un cadre plus fonctionnel et agréable pour nos secrétaires et plus convivial pour vous accueillir !



..... et une nouvelle Agence Postale

On peut dire que ce n'est pas du luxe ! Depuis le temps que Maryse BOIS, notre postière, l'attendait ! A défaut d'avoir pu transférer la mairie pour faire un bâtiment communal général (coûts des mises en conformité bien trop élevés), le local de l'Agence Postale Communale a été installé au rez de chaussée de la maison « Claudel ». Cette maison, appartenant à la Municipalité, est située sur la place du village.

Michel BRUN a effectué les travaux d'isolation et de peinture et la Poste a fourni le mobilier. Nul doute que Maryse saura apprécier ses nouvelles conditions de travail et vous accueillera avec le sourire pour toutes transactions postales, mais également pour certaines démarches administratives en lien avec la mairie (autorisation de brûler, demandes de certificats d'immatriculation, ...). Un point tourisme sera également aménagé dans ce nouveau local.



L'actualité pêle-mêle de Saint Michel

Une commission municipale pour la valorisation de la commune

Une nouvelle commission, ouverte à la population, a été créée pour travailler et mettre en place des projets pour l'aménagement et la valorisation de la commune. Ces projets peuvent concerner le centre bourg comme les hameaux de Saint Michel.

Une première rencontre s'est tenue mercredi 4 janvier et a réuni une vingtaine de personnes. Après une présentation de l'objet de cette nouvelle commission, la parole a été donnée à chacun, afin d'exprimer ses envies, ses attentes, ses remarques. Les participants se sont surtout montrés sensibles à l'aménagement et la mise en valeur du centre du village, autour d'un projet global réunissant sécurité, stationnement, signalétique, éclairage public, aménagement d'aire de détente ou de jeux et fleurissement.

Les personnes présentes se sont donc mises d'accord pour travailler cette année autour de ce projet, en lien avec le CAUE, qui avait déjà participé à l'aménagement autour de la fontaine et du belvédère de la place, et le Département.

Si vous souhaitez rejoindre cette commission, n'hésitez pas à contacter la mairie ou Anne-Laurence MOINS, élue référente (06-64-21-07-96). Nous vous tiendrons informés par mail et par affichage de la prochaine réunion de travail autour de ce projet.



Le nouveau site internet de la commune voit le jour

Le site internet de la commune de st Michel est en cours d'élaboration. Il sera visible à la fin du mois de janvier à l'adresse suivante:

www.saint-michel-de-chabrilanoux.fr.

Les associations sont invitées à nous faire passer un texte sur leur activité ainsi que sur les manifestations à venir afin de mettre le site à jour. Il en est de même pour les entreprises, commerces, et gîtes de la commune.

Vous pouvez déposer vos textes et photos en mairie ou les envoyer par messagerie à mairie-stmic-chab@orange.fr.

A bientôt donc sur le site...

Spectacle de Noël Saint Michel - Saint Maurice

Le spectacle de Noël offert par les municipalités, le FJEP et l'Amicale Laïque a regroupé à Aliandre de nombreux enfants des deux communes. Les artistes de la compagnie Duram N'Tama ont su enchanter petits et grands par leurs personnages de papiers et leurs tours de magie. Après le passage du Père Noël, avec sa hotte remplie de papillotes et de mandarines, la soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié proposé par la municipalité de Saint Maurice.



Le pont de Vaneilles

Grâce au travail d'une vingtaine de bénévoles compétents et/ou courageux, grâce à une poignée de généreux donateurs, grâce à l'aide apportée par la Fondation du Patrimoine, grâce à la précieuse collaboration de l'Entreprise DEJOURS, le pont a retrouvé sa forme et sa solidité d'origine. Ce chantier participatif a été l'occasion de quelques pique-niques sympathiques. Rappelons que la Commune avait délégué la maîtrise d'ouvrage au F.J.E.P. qui a mené à bien cette opération.

Les abords du ruisseau ont été nettoyés et sont prêts à accueillir du mobilier pour une halte de pique-nique. La réparation du pont est en effet la première phase d'un projet qui vise à créer



un espace accueillant –et instructif– pour les randonneurs, les habitants de St MICHEL et les enfants de l'école.

Au printemps un nouvel appel sera lancé aux bénévoles pour remonter des murs en pierre sèche soutenant les « échamps », remettre en service la béalière et restaurer le petit abri et son toit à quatre pentes.

A bon entendeurs

Mais vous serez aussi invités à une petite fête champêtre pour inaugurer notre petit pont rénové !!!

Vente de biens immobiliers communaux

Deux des bâtiments communaux ont été vendus cet été. L'ancienne école de Boucharnoux gardera ses volets ouverts toute l'année par l'arrivée de Martine Matruncola, ancienne habitante de Chalencon, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Eve Lomenech, habitante de Saint Michel, redonne vie la maison de la Poste en y installant une association de jeunes artisans. Une nouvelle activité pour cet ancien bâtiment communal qui nécessitait d'importants travaux de rénovation, mais aussi pour le centre de notre village. Belle réussite à ce beau projet !



L'avenir de la maison de la Poste : la parole à Eve Lomenech

Le bâtiment abritant le bureau de Poste à St Michel se transforme actuellement en « centre culturel ». Il abritera plusieurs ateliers artistiques et artisanaux individuels et collectifs (linogravure, sérigraphie, développement photographique). Il servira aussi à des compagnies de théâtre à l'année et lors des festivals Cabrioles et Chabrieole.

Deux réunions ont permis de commencer à mettre en place des statuts associatifs pour faire vivre le lieu : une dizaine de personnes de Saint Michel et des environs (Vernoux, Saint Julien le Roux, Chalencon) se sont réunies pour partager leurs envies pour ce lieu voué à l'échange culturel et le partage matériel et humain. L'objectif de l'association est clair : favoriser les pratiques artistiques et artisanales et œuvrer à la diffusion culturelle sur le territoire de proximité.

Côté travaux, nous devons attendre fin avril que la toiture, l'isolation et une partie des planchers soient remis en état et « hors d'eau » pour débiter les activités.

Les réunions ont mis au jour une grande envie d'initier parallèlement des événements plus ponctuels ouverts au public : stages, portes ouvertes, expositions, etc. Prochainement nous mettrons en place des soirées de tricot/couture appelé « Yarn Bombing » (tricot urbain), ouverts aux habitants.

Dans un contexte actuel national globalement peu favorable aux pratiques artistiques (baisse des subventions, etc.), le collectif s'oriente vers un nom plein d'énergie et tenant compte du « vécu » du bâtiment : ce sera la RiPoste, où l'art rive poste... La mairie en apportant son soutien à ce projet (et nous l'en remercions) a montré son engagement pour que le village reste un lieu vivant et attractif pour ses jeunes et moins jeunes habitants. « Ripostant » aux politiques de spéculations foncières qui ne font que vider les villages et les campagnes, elle encourage ainsi la culture, l'entraide et l'idée de collectivité et de partage qui font la renommée de Saint Michel, dans l'esprit aussi des autres projets du village initiés cette année.

Prochaine réunion en février et début des activités après travaux en mai !

Quelques nouveautés pour les activités périscolaires

Cette année nous avons embauché Franck Series, habitant de St Michel à la Grangette pour s'occuper de l'école (ménage, cantine) et assister Chantal Ambrus dans l'encadrement des activités périscolaires. Comme nous avons convenu en commission Franck a développé les jeux collectifs et d'extérieur, il encadre aussi avec Chantal les ateliers jeux d'intérieur du mardi et assistera les bénévoles passionnés d'échecs pendant l'hiver. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement auprès des enfants.

Comme chaque année maintenant, nos enfants ont accès à des activités de qualité comme le théâtre avec Fanfan, le yoga avec Delphine Jacquy, les activités en bibliothèque avec Martine Commeaux, le travail du feutre avec Silvia Ribeiro ... De plus, une nouvelle habitante du village, Elodie Buhagiar, nous a apporté ses compétences d'artiste en animant un atelier de création de marionnettes avec le groupe des grands. Nous espérons vivement que cette expérience pourra se reproduire.

Rappelons que les activités périscolaires ont été mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires qui avait pour but d'alléger la journée de l'enfant et d'étaler son temps de tra-

vail sur la semaine. C'est pourquoi nous souhaitons que ces activités, aussi riches soient-elles, puissent être des moments de détente pour l'enfant et non pas de nouveaux apprentissages organisés nécessitant toute leur attention. C'est aussi pourquoi nous avons souhaité développer les jeux collectifs et les activités d'extérieur ; les enfants en ont besoin pour leur équilibre et leur développement personnel. Bien sûr il n'est pas simple pour des intervenants non rompus à l'animation pour un jeune public d'encadrer des enfants qui ont envie de se défouler au sortir de la classe et il est indispensable qu'il y ait des moments purement récréatifs. Comme chaque année nous organiserons une commission ouverte sur l'organisation de ces activités où pourrons débattre les différents acteurs, intervenants actuels et futurs pour élaborer un projet éducatif cohérent avec le projet d'école et l'esprit de la réforme des rythmes scolaires. Pour tous ceux qui seraient intéressés pour proposer leurs services, n'hésitez pas à nous contacter, il reste encore de la place entre les vacances de printemps et celles d'été, et bien sûr pour l'année scolaire prochaine.

Contact : Rémi Causse (06 75 96 62 87).

Un début d'année dynamique pour notre école

Pour cette rentrée scolaire, 29 enfants sont inscrits à l'école, soit 17 élèves dans la classe des « grands » et 12 dans celle des « petits ». Ces effectifs sont en baisse depuis quelques années, et avec le départ au collège de 7 enfants actuellement en CM2, la menace d'une fermeture de classe commence à planer sur notre école.

Les enseignants restent les mêmes que l'année dernière: Olivier CHABANAL pour la classe de primaire, Camille FAYARD et Céline COURTIAL pour les maternelles et le CP, sans oublier bien sûr Chantal AMBRUS, notre A.T.S.E.M.

L'école a participé à la semaine du goût du 10 au 14 Octobre. Chaque jour 4 élèves préparaient un plat d'un continent différent avant sa dégustation. Ainsi, les en-

Dégustation de la pizza pour la semaine du goût



Les enfants à la Caverne du Pont d'Arc

fants ont pu voyager en Asie avec la confection de nems, en Amérique du Sud avec un guacamole, en Océanie avec une purée de patates douces, en Afrique du Nord avec la chorba, une spécialité de soupe, et enfin en Europe avec la pizza.

En sport, un cycle Hand-Ball et endurance a été proposé aux grands au cours du premier trimestre afin de participer au cross du collège de l'Eyrieux qui a eu lieu le mardi 15 novembre.

Jeudi 17 novembre a eu lieu un regroupement pédagogique des écoles du plateau

vernousain à Saint-Jean-Chambre sur le thème des sciences.

Enfin le lundi 21 novembre, toute l'école s'est rendue à Vallon Pont D'Arc pour visiter la caverne du Pont D'arc et participer à des ateliers pédagogiques. Tous les enfants se sont montrés enchantés et très intéressés par cette sortie, même si certains l'avaient déjà visité en famille.

D'autres projets sont en cours pour cette année 2017, nous vous tiendrons informés des nouvelles aventures ...

Bibliothèque municipale



La bibliothèque municipale en chiffres

Au 26 novembre, 38 familles (de une à 5 personnes) avaient emprunté 198 ouvrages. Sur l'année 2016, le renouvellement des emprunts s'est fait tous les 2 mois et demi environ. Plus de 600 ouvrages ont été empruntés par les adhérents à la bibliothèque en 2016. Ce 26 novembre 2016, il y avait en rayons à la bibliothèque environs : – 750 romans adulte et 400 romans jeunesse – 230 albums jeunesse – 245 documentaires adultes et 110 documentaires jeunesse – 90 BD adultes et 100 BD jeunesse. Deux fois par an, le bibliobus de la Bibliothèque Départementale de Prêts (BDP) renouvelle près de 300 ouvrages. (Il sera passé le 6 décembre 2016) Six fois par an, la navette de la BDP apporte à la bibliothèque de St Michel les ouvrages réservés par les adhérents. (N'hésitez pas à demander les livres qui vous tentent !)

A partir de janvier 2017 les causeries bouquins auront lieu tous les mois, le premier vendredi du mois, de 18 h à 20 h.

Les causeries sont ouvertes à tous et toutes.

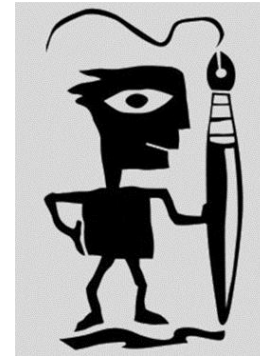
Tous les ouvrages que vous aimez y ont leur place : BD, polars, romans, essais ...

N'hésitez pas à venir y communiquer vos plaisirs de lecteurs-trices !

Permanences bibliothèque hors vacances scolaires :
Les jeudis de 16 h 30 à 18 h Les samedis de 10 h à 12h

Pendant les vacances scolaires : Les samedis de 10 h à 12 h

Un atelier d'écriture a lieu à la bibliothèque



Vous qui aimez écrire ou qui avez envie de découvrir le plaisir d'écrire...

L'atelier est animé par Chantal Miel, animatrice d'ateliers d'écriture.

Participation gratuite.

Pour s'inscrire et plus d'infos:
Chantal au 07-81-43-72-32



.....« Cultur&vous ! » - Des spectacles au plus près des habitants

La Communauté d'Agglomération a mis en place une programmation de spectacles dans les différentes communes de son territoire : « Cultur&vous ! »

Cette programmation permet d'encourager le développement culturel et la création artistique, de développer l'accès et l'éducation à la culture en milieu rural. En outre, elle propose des spectacles décentralisés du Théâtre de Privas dans le cadre des « P'tites Envolées ».

■ Pour recevoir les informations culturelles de la CAPCA par courriel, adressez un message à : cedric.astier@privas-centre-ardeche.fr

Programmation 2017:

- * Dimanche 5 février 2017 à Gluiras: Théâtre/Ventriloquie : « VentrilOque ! »
- * Vendredi 3 février 2017 à Rompon: Match d'improvisation théâtrale : « Improfizz »
- * Dimanche 29 janvier 2017 à Lyas: Théâtre/Ventriloquie : « VentrilOque ! »
- * Samedi 28 janvier 2017 à Beauchastel: Théâtre/Ventriloquie : « VentrilOque ! »
- * Vendredi 27 janvier 2017 à Vernoux en Vivarais: Théâtre/Ventriloquie : « VentrilOque ! »



Suite à la décision du Conseil Municipal de trouver un mode de gestion du camping plus adapté, les habitants de la commune (et toutes personnes intéressées...) ont été invités à une réunion publique en septembre afin d'envisager une gestion associative de cette structure. Une soixantaine de personnes ont répondu à cette invitation, avec, pour la majorité, une forte envie de s'impliquer dans l'avenir d'un camping participatif, porteur d'un projet éco-responsable. A l'issue de cette réunion, la décision de créer une association a vu le jour.

Mais la motivation et les belles idées trouvent souvent de nombreuses embûches sur le long chemin de la réalisation des projets, surtout quand ceux-ci s'avèrent précurseurs ... Les lois et dispositifs juridiques ne sont pas forcément adaptés aux concepts quelques peu atypiques, et il semble qu'un camping municipal à gestion associative soit assez complexe à mettre en place. Il nous faut donc trouver une solution en gardant en tête les contraintes administratives, budgétaires, légales, humaines et temporelles (la nouvelle saison touristique arrivera vite!), sans toutefois entraver l'élan de dynamisme et de bonne volonté insufflé par les membres de la nouvelle association. Accompagnés par les services administratifs et techniques de la CAPCA, nous travaillons sur le projet d'une structure administrative qui permettra au conseil municipal d'apporter un soutien financier et un regard permanent sur la gestion tout en laissant une place à l'association et à ceux qui souhaitent s'impliquer. L'important est désormais d'avancer assez rapidement pour pouvoir proposer, dès cette année, une nouvelle conception et une image novatrice du camping municipal.



Cette révision de la gestion du camping peut sembler longue. Il est vrai que dans nos petites communes nous n'avons pas d'accompagnement juridique et technique et qu'il nous faut aller à « la pêche aux informations » à l'extérieur, ce qui prend bien souvent du temps ou nous oblige parfois à revenir sur des décisions prises. Nous avons également fait le choix de partager avec les habitants la construction de ce projet pour que ceux qui le souhaitent puissent participer à l'aventure. Cela prend plus de temps, c'est plus compliqué, les débats sont parfois difficiles à gérer, les oppositions aussi, mais si l'on souhaite que le camping fasse partie de la vie du village, il est important de permettre à chacun de le faire vivre, sans forcément laisser cette prérogative aux seuls élus. En effet la vocation première d'une municipalité n'est pas de gérer un camping mais d'attirer un maximum de visiteurs pour soutenir et dynamiser le commerce local, l'échange et le vivre ensemble.



« Ca brille en nous », l'association des amis du camping.

L'association créée initialement pour la gestion du camping conserve toute sa place. En effet, elle permet aux habitants qui le souhaitent de s'impliquer dans le projet. La parole est à « Ca brille en nous » :



Temps de retour commun sur les commissions

Début octobre, la municipalité a invité les habitants de la commune (et les autres) à se retrouver à une réunion publique pour réfléchir ensemble à un nouveau mode de gestion du camping municipal, partant sur l'idée d'une gestion associative. Il y a eu une soixantaine de personnes à cette réunion au cours de laquelle nous avons vu se manifester une forte volonté de maintenir le camping comme public et bien commun, une vraie envie de prendre le devenir du lieu en mains, une très belle énergie pour le faire et de réelles compétences au sein du groupe qui nous permettaient d'envisager un avenir actif et efficace. Cet élan va de pair avec le besoin de l'inscrire dans une démarche écoresponsable et participative, correspondant mieux à l'image dynamique et populaire de notre village. Cette assemblée a décidé de la constitution d'une association pour fédérer les bonnes volontés et faire vivre le camping.

Trois commissions ont été créées, l'une juridique et financière, une autre pour l'aménagement et une troisième pour la communication et l'animation. Toutes se sont réunies plusieurs fois et ont avancé autant que faire se peut dans la réflexion et la recherche de solutions intelligentes et les moins onéreuses possible.

Bien que la forme juridique semble se diriger vers une régie personnalisée, l'importance de l'association chargée de faire vivre le camping n'en demeure pas moins cruciale car c'est bien elle qui rassemble les bénévoles, leur donne un lieu de parole et, dans la démarche participative qui est la nôtre, permet à chacun de faire valoir son point de vue et ses compétences.

Cette association nommée « ça brille en nous » a vu le jour le samedi 14 janvier et ses statuts sont partis en préfecture après l'élection de son bureau constitué de 6 membres.

Les urgences de travail ont été déterminées. Ainsi, pour la commission aménagement, le plus urgent est de repenser le bloc sanitaire (toilettes sèches ou non, combien de douches etc...) ainsi que la disposition des habitats et de concevoir le renouvellement des mobil-homes (très usés) par des cabanes, roulotte et autres yourtes qui répondent mieux aux demandes d'un public friand de verdure et d'insolite.

Nous envisageons la construction d'un four à pain qui sera le cœur de la convivialité du lieu. Toutefois, compte tenu de l'urgence nous devons faire des choix et parer au plus pressé.

La commission administration travaille principalement sur l'aspect financier du projet : investissement, subventions,...

Quant à la commission communication, ses plus grosses tâches est de construire et animer un site internet de présentation et de réservation, mais aussi de faire connaître tant à un niveau local que national le camping, ainsi que reprendre la signalétique. Elle aura à charge également d'organiser la partie animation avec des soirées festives, des débats, des jeux et des rencontres, des concerts et des ateliers divers.

Si le devenir du camping reste d'une importance capitale à nos yeux, l'essentiel est bien de réunir autour de ce projet toutes les personnes désireuses d'agir pour le bien commun et, ce faisant, de passer de bons moments, d'apprendre à se connaître et de prendre plaisir à vivre ensemble.



Création de l'association: « Ca brille en nous »

Etat civil

Naissance:

Milan LOMENECH CESA
Le 26 juillet 2016 à Valence

Décès:

Laurent BROYER
Le 2 septembre 2016 à Valence

Dominique Marie Pierre MICHEL
Le 7 septembre 2016 à Caluire-et-Cuire

Denise VIALLET
Le 5 décembre 2016 à Saint Sauveur

Parrainages républicains:

Eliot DUMON
Lili DUMON
Le 27 août 2016



Loto de l'école
samedi 28 janvier salle communale

Loto de l'ACCA
dimanche 5 mars salle communale

Loto de l'UNRPA
dimanche 19 mars à Alliandre

Soirée dansante organisée par
l'Amicale laïque
samedi 25 mars salle communale

Festival "Cabrioles"
samedi 27 mai

Randonnées
dimanche 4 juin

Soirée "Cabaret"
samedi 10 juin salle communale

Festival "La Chabriele"
samedi 15 juillet

Fête des Retrouvailles
dimanche 20 août

Attention, 2017 est une année d'élections ! Pensez à noter les dates:

- Présidentielles

Dimanche 23 avril 2017
Dimanche 7 mai 2017
Ouverture du bureau de vote jusqu'à 19h

- Législatives

Dimanche 11 juin 2017
Dimanche 18 juin 2017



L'ensemble du personnel et du Conseil Municipal vous adresse ses
meilleurs vœux de bonne année!

Directeur de publication:
Estelle ALONZO

Maquette:
Estelle ALONZO

Rédaction:
Équipe municipale sauf
mentions contraires

Crédit photos:
Estelle ALONZO
CAPCA
Christian PROST

Imprimé par nos soins
Distribution gratuite dans les boîtes aux lettres